



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'Aviation civile

Athis-Mons, le 26 septembre 2011

Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord
département Surveillance et Régulation d'Athis-Mons
division Navigation aérienne

Référence : **2 - 1843** / DSAC-N / SR2 / NA
Vos réf. :

Affaire suivie par : Roland BUSSIERE
roland.bussiere@aviation-civile.gouv.fr
Tél. 01 69 57 77 37 – Fax : 01 69 57 76 84

Objet : compte rendu du CCRAGALS Nord du 13 septembre 2011

Le Comité Consultatif Régional de l'Aviation Générale et de l'Aviation Légère et Sportive (CCRAGALS) Nord s'est réuni le mardi 13 septembre 2011, à 14 heures, en salle de conférence du CRNA Nord.

Etaient présents :

Président : Monsieur Patrick CIPRIANI- DSAC/Nord

Vice-président : Lcl CAPELLE - ZAD Nord

Secrétaire : Roland BUSSIERE – DSAC/Nord/SR2/NA

Représentants des fédérations et du travail aérien :

- Olivier MARTINAT – FFA
- Mohammed AZZOUNI – FFPLUM
- Guy BUISSON – FFVL
- Serge MAROLLE - F NAM
- Jean ROUSSEAU, Christian CAUSSE, Richard NADAUD – FFAM
- Jean-François VASSAL – FFP
- Bruno MARCOULT – FFVV

Représentants des organismes de la circulation aérienne :

- Marc THOMAS – SNA/RP/ORY/AG
- Didier DEHOUCK – SNA/RP/ORY/SE
- Lcl FLAVIEN – ZAD N

A titre d'expert :

- Fabrice ETARD, Lcl PROFICHET, André TALLEC – BEP CRG Nord-Ouest
- Franck BOUNIOL –, DSAC/Nord/SR2/division Aviation Générale
- Jean-Marie CORDA, Cédric COLLARDEAU – DSAC/Nord/délégation Picardie

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Le Président accueille les participants du CCRAGALS Nord et débute la séance.

Le comité approuve la proposition d'amendement de l'ordre du jour :
ajout de 2 créations d'activités d'aéromodélisme à Cormeilles en Paris et St Cyr sous Dourdan ;
ajout en questions diverses d'un point d'étape sur le « Grenelle de l'environnement ».

Secrétaire adjoint :

Le secrétaire adjoint pour cette réunion est Mohammed AZZOUNI (FFPLUM)

Suppression des espaces aériens de Cambrai

La ZAD Nord présente la demande de suppression des espaces aériens contrôlés de Cambrai. Les TMA seront supprimés au cycle carte du printemps 2012. La CTR sera supprimée au cycle carte suivant de l'automne 2012.

Le comité rend un avis favorable.

Suppression des espaces aériens de Reims

La ZAD Nord présente la demande de suppression des espaces aériens contrôlés de Reims. Elle précise que la concertation continue pour les zones de Sissonne.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme à Boissy le Sec (91)

La DSAC Nord présente la demande du club.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme à Dourdan (91)

La DSAC Nord présente la demande du club.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme à Douy la Ramée (77)

La DSAC Nord présente la demande du club.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme sur l'aérodrome d'Enghien (LFFE)

La DSAC Nord présente la demande du club.

Une erreur est signalée sur le document de travail. Le plafond de l'activité étant inférieur à 150 m sol, il faut supprimer le paragraphe « justification du besoin ... » et lire dans les dispositions particulières encadrant l'activité : « faire atterrir leurs appareils sans délai » au lieu de « faire descendre leurs appareils en dessous de 150m sol ».

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme à Longpont sur Orge (91)

La DSAC Nord présente la demande du club.

La ZAD Nord fait remarquer qu'il s'agit du même club qu'à Boissy le Sec. La FFAM précise qu'il ne s'agit pas d'un club adhérent de sa fédération. Le président demande de vérifier hors séance s'il ne s'agit pas d'une erreur dans le document de travail.

Le comité rend un avis favorable.

Note du secrétaire : ce point a été vérifié hors séance, il s'agit bien du même club qui utilise 2 sites. Celui de Longpont est dédié aux aéromodèles électriques d'envergure inférieure à 1m, celui de Boissy le Sec aux aéromodèles thermiques et aux planeurs.



Création d'une activité d'aéromodélisme à Moulin sous Touvent (60)

La DSAC Nord présente la demande du club.

La FFAM précise qu'il ne s'agit pas d'un club adhérent de sa fédération.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme sur l'aérodrome de St Quentin Roupy (LFW)

La DSAC Nord présente la demande du club.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme à St Rémy les Chevreuse (78)

La DSAC Nord présente la demande du club.

Le site étant proche du point « SIERRA », point de passage obligatoire pour les arrivées de l'aérodrome de Toussus-le Noble, un protocole va être établi avec le SNA/RP en coordination avec la DSAC/Nord. Des dispositions particulières et des conditions météorologiques y figureront.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme à Cormeilles en Parisis (95)

La DSAC Nord présente la demande du club.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité d'aéromodélisme à St Cyr sous Dourdan (91)

La DSAC Nord présente la demande du club.

La FFAM précise qu'il s'agit bien du même club qu'à Dourdan. Ce club souhaite pouvoir utiliser les 2 sites. Celui de Dourdan étant situé en zone urbaine, la surface est petite et l'activité sera limitée aux petits hélicoptères. Dotée d'une surface plus importante, l'activité de St Cyr sous Dourdan permettra des évolutions plus larges avec des modèles (avions et planeurs) plus grands et/ou plus rapides.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une activité de voltige sur l'aérodrome désaffecté de Laon Athies (02)

Modification de l'activité de voltige n°6054 Laon Chambry A/D (LFAF)

La DSAC Nord présente les 2 demandes du club.

L'expérimentation d'une année de relocaliser l'activité sur l'aérodrome de Laon Chambry a été positive. Toutefois, pour des raisons environnementales, les avions les plus bruyants (>200Cv) utiliseront le site de Laon-Athies. Sur ce point, une expertise cartographique est en cours pour vérifier que le site de Laon-Athies n'interfère pas avec la zone réglementée C de Sissonne. Si c'était le cas, la voltige ne pourrait avoir lieu qu'en dehors de l'activité de cette zone réglementée.

Le comité rend un avis favorable pour les 2 demandes.

Modification de l'activité de parachutage n°278 Liévin (62)

La DSAC Nord présente la demande qui est une simple correction des coordonnées publiées, l'erreur ayant été constatée à l'occasion d'une manifestation aérienne sur ce site cet été.

Le comité rend un avis favorable.

Suppression d'une activité d'aéromodélisme à Le Heaulme (95)

La FFAM précise que le club ne peut plus utiliser ce terrain pour cette activité et qu'il s'est délocalisé dans l'Oise.

Le comité rend un avis favorable.



Questions diverses

1 - Modification des activités d'aéromodélisme 8906 Feigneux (60), 8908 Monfaucon (02) et 8243 Sacy le Grand (60)

Pour mémoire, le plafond de ces activités avait été fixé transitoirement à 500FT dans l'attente de la modification de l'arrêté applicable. Lors du CCRAGALS du 3 mars 2009, le comité avait décidé de rendre un avis favorable pour que les activités d'aéromodélisme plafonnées transitoirement à 500ft soient rehaussées ultérieurement selon les caractéristiques demandées sous réserve que les nouvelles dispositions règlementaires n'entraînent pas la création de zones règlementées et que les espaces aériens restent ouverts. Le comité est informé que ces 3 activités ont fait l'objet d'une demande d'élévation de leur plafond auprès du CRG NO.

Le comité n'a aucune objection.

2 – Point d'étape « Grenelle de l'environnement »

Le représentant de la FFVV demande un point d'étape concernant le dossier « Grenelle de l'Environnement » appliqué aux espaces parisiens.

Sur le plan technique, quelques points ont été modifiés et ajoutés par rapport au dossier connu. La réponse par courriel sera diffusée aux membres du comité. En l'occurrence, il s'agit d'ajustements cartographiques afin de joindre les différents espaces modifiés.

Sur le plan de la mise en application, aucun des membres du comité n'a d'information remettant en cause la date prévue du 17 novembre 2011, la formation des contrôleurs de la circulation aérienne ayant déjà commencé.

La prochaine réunion est fixée le mardi 13 mars 2012 à 14h00.

Le président remercie les participants et clôt la séance.

Le président

Patrick CIPRIANI

DESTINATAIRES

Président :	M. Patrick CIPRIANI - Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord
Vice-Président :	Lcl CAPELLE – Chef de la div. Espace Aérien et environnement aéronautique, ZAD Nord
Fédération Française Aéronautique :	M. le Président de la FFA M. Olivier MARTINAT M. Jean-Pierre LOCQUET (1) M. Jean PARPALEIX (1)
Fédération Française d'Aéromodélisme :	M. le Président de la FFAM M. Jean ROUSSEAU M. Christian CAUSSE (1) M. Richard NADAUD (1)
Fédération Française de Parachutisme :	M. le Président de la FFP M. Jean-François VASSAL M. Jean-Claude MEYNIER (1)
Fédération Française de Planeur ULM :	M. le Président de la FFPLUM M. Mohamed AZZOUNI M. Bernard CORDONNIER (1)
Fédération Française de Vol à Voile :	M. le Président de la FFVV M. Bruno MARCOULT M. Olivier VANDERRUSTEN (1)
Fédération Française de Vol Libre :	M. le Président de la FFVL M. Jean-Pierre POULEAU M. Thomas SENAC (1) M. Guy BUISON (1)
Fédération Française d'Aérostation :	M. le Président de la FFAé M. Gilles DE CRICK
Fédération Française de Giraviation :	M. le Président de la FFG
Fédération N ^{ale} de l'Aviation Marchande :	M. le Président de la FNAM M. Serge MAROLLE M. Medhi EL KOUCH (1)
GIPAG :	M. le Président du GIPAG M. Jean-Pierre TRIMAILLE
SNA.N :	M. le Chef du service exploitation
SNA RP	M. le Chef du service Orly Aviation Générale Didier DEHOUCK (1)
CRNA N :	M. le Chef du service exploitation
ZAD Nord :	Représentant des organismes CA militaires
DSAC Nord (Athis-Mons):	SR2 – SR2/NA – SR2/AG Délégation Picardie Délégation Nord Pas de Calais

BEP CRG/NO

(1) diffusion par email uniquement

